

L'ÉCHO

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE



Bulletin Bimestriel d'Information et d'Échanges Économiques N°04 MARS-AVRIL 2019 Siège : Avenue Amilcar CABRAL, centre-ville Directeur de publication : Paul OBAMBI

Le gouvernement congolais et West African Group signent les actes constitutifs du Fonds national de développement du Congo P.8-9



Éditorial

**Le commerce
inter africain P.3**

Vie Consulaire

**LA PLATE-FORME REDD+
DU SECTEUR PRIVÉ A ÉTÉ
MISE EN PLACE P.5**



TRADING ENTERPRISES
"Innovation and Operations"

PRÉSENTATION DE I & O TRADING ENTERPRISES
CC VOTRE PARTENAIRE COMMERCIAL NAMIBIEN
POUR TOUS VOS ACHATS EN GROS. NOUS
SOMMES SPÉCIALISÉS DANS LES PRODUITS
SUIVANTS

NOUS SOMMES SPÉCIALISÉS DANS LES PRODUITS SUIVANTS



PRODUITS DE SUPERMARCHÉ



BOEUF COUPE



POISSON CONGÈLE



ABATS DE BOEUF

POUR DES DÉLAIS DE LIVRAISON PLUS COURTS, EN PROVENANCE DE LA FRANCE, DE LA BELGIQUE OU DU LIBAN, NOUS FOURNISSONS DES PRODUITS DE LA PLUS HAUTE QUALITÉ EN PROVENANCE DE NAMIBIE ET D'AFRIQUE DU SUD. POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER VIA WHATSAPP AU +27 84 524 9663

P. O. Box 9750 Eros Windhoek, 10 Laurie Stevens Street Olympia, Tel: 061 224 904
Reg no. CC/2015/07080 Email: iotecc@hotmail.com

Le commerce inter africain

L'Afrique est aujourd'hui en pleine ébullition.

Au-delà des débats autour du FCFA qui font couler tant d'encre que de salive, d'autres problématiques restent encore pendantes et sans solutions idoines et durables à l'instar du commerce inter africain.

Depuis la nuit des temps, aucun pays au monde n'a pu prétendre à son développement économique sans dépendre de son voisin ou de la coopération extérieure; c'est-à-dire que le principe de la mondialisation impose aux africains l'accélération de leur intégration économique et de traduire dans les faits non seulement le libre-échange commercial mais aussi le développement des infrastructures de transports ferroviaire, routier et aérien sans lesquelles le flux des échanges commerciaux inter-africains ne se sera pas rendu possible et efficient. Pour exemple et selon les chiffres ou statistiques communiqués par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) le taux des échanges commerciaux entre les africains est de 17,7%, notre sous-région est devenue pauvre quant aux échanges commerciaux au sein de la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et pire entre les États de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Si notre communauté vise aujourd'hui la diversification économique, il est essentiel que nos États mettent un accent particulier sur les voies de communication des biens et des personnes. Elles contribuent aussi bien à la création de la richesse qu'un impact positif sur les prix des marchandises et services dans nos États ainsi que la qualité de vie de vie des populations.

Difficile de croire que pour se rendre à Bangui en République Centrafricaine ou bien à Ndjamena, l'opérateur économique congolais doit transiter par l'Afrique de l'Ouest par un itinéraire aérien. Ce qui est une réalité même si les acteurs économiques de notre communauté pouvaient avoir la volonté d'entreprendre des relations commerciales eux. Ils sont confrontés à ces problèmes d'infrastructures et sont obligés d'effectuer leurs importations de l'Occident. Une forme de fuite des capitaux qui ne dit pas son nom au détriment de nos économies dans un contexte de mondialisation où les économies sont de plus en plus compétitives. Alors que le congolais tout comme le gabonais a envie de consommer un produit made in Sénégal de même que le sénégalais ou l'ivoirien.

Paul OBAMBI

SOMMAIRE

Éditorial

Le commerce inter africain P.3

Vie Consulaire

La formation au cœur d'une audience du président de la Cciamb et une délégation marocaine de l'office de la formation professionnelle et de la promotion de l'emploi P.4

La plate-forme REDD+ du secteur privé a été mis en place p.5

Master class : relever le défi et booster les indicateurs de croissance par la cartographie de ses leviers de croissance p.5

Agenda Consulaire R.7

Economie

Le gouvernement congolais et West African Group signent les actes constitutifs du Fonds national de développement du Congo P.8-9

Entreprise

Le Bordereau électronique de suivi de la cargaison à l'export vulgarisé par le Conseil Congolais des Chargeurs P.9-11

Finances

SYSPLACE: Plate-forme électronique de paiement des créances de l'État p.11

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication

Paul Obambi

Rédacteur en Chef

Albert Odongo

Consultant en Communication

Athanase Nguengo Pagbia

Infographie

Athanase Nguengo Pagbia

Rewriter

Moktar Elbou

Ont collaboré à ce numéro:

Moktar Elbou, Basin Boungou, Albert Odongo, Jonas Libo, Didace Bossassou

Opératrices de saisie

Judith Laure Ballard

Lydie Mbani

Siège social: Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Brazzaville

Avenue Amilcar CABRAL, centre-ville Brazzaville

Tél: +242 05 760 30 90 / 05 067 99 79

E-mail: redaction@gmail.com / cciamb_brazz@yahoo.fr

Site web: www.cciambrazzaville.com

COOPÉRATION

LA FORMATION AU CŒUR D'UNE AUDIENCE DU PRÉSIDENT DE LA CCIAMB ET UNE DÉLÉGATION MAROCAINE DE L'OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI

Suite aux Conventions signées entre le Royaume chérien et la République du Congo, une délégation de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de l'Emploi a été reçue en audience ce 26 février par Paul OBAMBI, Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Brazzaville.

Conduite par Driss BETACHE et accompagnée d'Abdellatif SEDDAFI, Chargé d'Affaires du Royaume du Maroc, cette mission consiste à faire le diagnostic du secteur de formation professionnelle et établir les termes de référence en vue de la mise en place d'un dispositif de formation et de perfectionnement professionnels des chefs d'entreprise pour leur remise à niveau et leurs collaborateurs sans oublier la formation des dirigeants d'entreprise de demain.

Cependant, il est essentiel de mettre un accent particulier sur l'adéquation Formation-Emploi et surtout avec l'actualité en ce qui concerne les thèmes. A ce niveau, le ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a lancé des formations dans les domaines de l'informatique, de la logistique, du tourisme et de l'hôtellerie, de l'économie numérique, de l'électromécanique, des mines, du pétrole, de l'industrie et de l'agricul-



ture. Mais pour le président de la chambre consulaire de Brazzaville, il est important de mettre en place un cahier de charge et de penser à un changement du profil académique et aussi des formateurs; si possible repartir depuis la maternelle jusqu'à l'université en revoyant le programme dans une coopération sud-sud avec le Maroc telle qu'évoquée par Driss Betache lors de cette audience. Par ailleurs, ces formations doivent être en conformité avec le contenu de chacune des Conventions en tenant compte aussi des jumelages des écoles et les équivalences entre le Maroc et le perfectionnement profes-

sionnel qui constitue l'un des volets de formation de la Chambre Consulaire de Brazzaville. Ces formations doivent être orientées vers les secteurs porteurs du Produit Intérieur Brut (PIB), selon la vision de Paul Obambi en passant par le Programme National de Développement (PND).

En outre, Abdellatif SEDDAFI, Chargé d'Affaires du Royaume du Maroc, a apprécié à sa juste valeur la vision du futur dans les Termes de Référence du dispositif de formation professionnelle qui seront mis en place.

Jonas LIBO

www.cciambrazzaville.com

REPRÉSENTATION / FORMATION

LA PLATE-FORME REDD+ DU SECTEUR PRIVÉ A ÉTÉ MISE EN PLACE

La salle de conférences de la Chambre Consulaire de Brazzaville a servi de cadre de réunion ce 20 février 2019 pour la mise en place de la plate-forme du secteur privé pour le processus REDD+.

Remerciant, au nom de la Ministre de l'Economie Forestière, les participants à ce rendez-vous d'avoir accepté d'y prendre part, Jean Joël LOUMETO, Conseiller au Développement Durable et Changement Climatique a indiqué que cette rencontre sera consacrée à l'adoption d'un cadre réglementaire portant création, organisation et fonctionnement de la plate-forme du secteur privé, afin de garantir sa participation à la mise en œuvre du Plan d'investissement de la Stratégie Nationale REDD+ et la mise en place du bureau chargé d'animer cet organe.

Il a rappelé que lors de l'atelier National de validation du Plan d'investissement tenu en septembre 2017 à Brazza-



ville, les participants avaient formulé une recommandation dont le but est la mise en place d'une plate-forme du secteur privé, au regard du constat relevé tout au long du processus d'élaboration dudit document, selon lequel ce secteur s'y était peu impliqué.

En indiquant que le Plan d'investissement s'inscrivait dans la 2^e phase du processus REDD+, Jean Joël a relevé que ce plan d'action constitue le cadre de référence pour la mise en œuvre des actions REDD+ et devrait permettre de canaliser la mobilisation des différents financements.

Il a souligné le rôle central que devrait jouer le secteur privé dans la réalisation des programmes/projets qui visent la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts dans le domaine des forêts, de l'agriculture, de l'agro-industrie

et des mines.

Puis le bureau de ladite plate-forme a été mis en place et se compose comme suit:

Président : Jean **GALLESSAMY-IBOMBOT** (COGEPACO) ;

1^{er} Vice-Président : Florent **LAGER** (Fédération des Mines solides) ;

2^e Vice-Président : Vincent **IS-TASSE** (CIB- OLAM, membre UNI CONGO) ;

3^e Vice-Président : Firmin **EMANA** (FECAPAM) ;

Secrétaire Administratif : Didace **BOSSASSOU** (CCIAMB) ;

Trésorière : Madame Rayna **EMBARA** (CCIAMB).

Commission de Contrôle

Président : Gilbert **MBAMA** ;

Vice-Président : Wouili Constant Médard **ANDAHA** ;

Rapporteur : Madame Gèneviève **MOUDJONGO**.

Didace BOSSASSOU

MASTER CLASS : RELEVER LE DÉFI ET BOOSTER LES INDICATEURS DE CROISSANCE PAR LA CARTOGRAPHIE DE SES LEVIERS DE CROISSANCE

En vu d'amener une entreprise à passer de l'efficacité à l'excellence en passant par l'efficience, Patrick Boulhoud, Directeur d'ODIC Consulting management, a donné un master class aux chefs d'entreprises Congolais sur la cartographie des leviers de croissance pour relever les défis et booster les indicateurs de croissance selon le modèle Hermann.

En effet, la cartographie d'une entreprise passe par le travail dont l'acteur principal est l'homme. D'où une considération importante pour le capital humain dans le domaine de la formation dans la mesure où les leviers de croissance dépendent de l'activité, de l'engagement et du changement. << En fait, l'objectif est



de passer de l'efficacité vers l'efficience. Les entre-

prises doivent comprendre qu'aujourd'hui elles disposent d'une conformité et de cette conformité elles passent à l'efficacité et elles s'arrêtent là. Cette Master Class doit permettre de sortir de la zone d'efficacité pour tendre vers la zone d'efficience et atteindre l'excellence. Je suis satisfait des réactions des participants. Ils ont participé et font des retours intéressants et ils se sont impliqués >>, relève Patrick Boulhoud sur les objectifs de cette Master Class.



Du côté des dirigeants et chef d'entreprise, c'est une satisfaction totale. « Cette formation est formidable; elle nous booste; elle nous renouvelle et vraiment c'est très intéressant et il faudrait qu'il y ait la possibilité de renouveler cela afin que nous invitions

beaucoup de femmes chefs d'entreprises. Et vraiment cette formation nous fait beaucoup de bien; je me suis renouvelée et je me suis réinventée.», déclare Martine Boukroy, présidente directrice générale de la société CLAIR ET NET.

Patrick BOULHOUD est Consultant, Formateur et Directeur de l'agence de conseil et formation ODIC Consulting Management. Un Cabinet basé à Paris en France.

Jonas LIBO

OFIS

IT. Services. People. You trust.



Tél.: 06 600 0000

Yattoo

Service Internet

pour les particuliers
PME et Grandes Entreprises



Bureau CPCCAF – 1^{er} trimestre
5 mars 2019 à Tunis (Tunisie) et 6 mars 2019 à Sfax (Tunisie)
Ateliers de la Coopération consulaire de la CPCCAF
Du 25 au 28 juin 2019 à Lyon (France)
Assemblée générale de la CPCCAF
Du 5 au 6 décembre au Maroc



Salon Africain de l'Agriculture à Ndjamena au Tchad
Du 12 au 15 mars 2019



Forum Economique Africa-Belgium
Business Week
Du 03 au 04 avril 2019 à Genval



Forum Economique Africa-Belgium
Business Week
Du 03 au 04 avril 2019 à Genval

5eme convention des entreprises Chine Afrique
Du 8 au 12 juin Changai, Ningbou et Gouanzou



Première Exposition Économique et Commerciale Sino-Africaine
Du 27 au 29 juin 2019 à Changsha, Hunan(Chine)

12eme congrès africain des femmes entrepreneures
Du 23-25 avril en Égypte

12eme congrès africain des femmes entrepreneur 23-25 avril en Égypte

Le gouvernement congolais et West African Group signent les actes constitutifs du Fonds national de développement du Congo

Par Basin Boungou



De gauche à droite Calixte GANONGO, ministre des finances et du budget et Hui Kouyin, Président Directeur Général de West-african group

Dans le cadre du Partenariat stratégique global conclu, depuis 2016, entre la République du Congo et la République populaire de Chine, le Ministre congolais des Finances et du Budget, Calixte Nganongo, et le Président directeur général (PDG) de la société chinoise West-african group, Hui Kouyin, ont signé, jeudi 28 février 2019 à Brazzaville, les actes constitutifs du Fonds national de développement du Congo (FNDC).

« *Le FNDC est un nouvel outil dédié au développement économique et social du Congo. Il concrétise la volonté du Chef de l'Etat, Denis Sassou-N'Guesso, qui avait initié, en 2014, la création du Fonds national de développement économique et social (FNDES), au travers de la promulgation de la loi n° 17-2014 du 13 juin 2014. Celui-ci devait venir en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités locales, en vue du développement du Congo* », a expliqué le Ministre Calixte Nganongo.

Le Fonds a vocation à financer les projets de développement des collectivités locales, des entreprises, des coopératives et autres groupements de production dans des domaines variés : agriculture, industrie, tourisme, santé publique, éducation, etc.

Société anonyme de droit congolais, le FNDC est détenu, à parts égales, entre l'Etat congolais et West-african group, entreprise chinoise créée en 1998 au

Congo. Il se donne comme mission de soutenir le développement économique du Congo, en facilitant, entre autres, la promotion des projets de développement auprès des investisseurs chinois. Il va œuvrer dans la mobilisation des ressources financières auprès de divers institutionnels, afin de faciliter le financement des projets d'investissement au Congo.

A l'heure où le Congo développe des pratiques financières et budgétaires rigoureuses, caractérisées par la recherche des équilibres macro-économiques dans une logique des réformes institutionnelles, le lancement du FNDC constitue une réelle opportunité pour soutenir les investissements, tout en préservant la viabilité de la dette. Il doit permettre d'élargir les possibilités de mobilisation des capitaux, créatrices de valeur. Il représente un maillon supplémentaire dans la configuration de l'écosystème financier congolais tourné vers la mise en place d'un dispositif favorisant une allocation optimale des ressources.

Le FNDC, un outil d'aide à la diversification économique

« *La diversification économique ne se décrète pas. Elle se construit en s'appuyant sur des outils adaptés au service d'acteurs motivés et performants. C'est l'orientation retenue par le FNDC qui va*

centrer ses activités sur la consolidation des chaînes de valeur et sur le financement des projets générateurs de croissance économique et sociale. Son programme d'actions intègre les priorités du Plan national de développement (PND), contribuant ainsi à la réalisation du Projet de société du Chef de l'Etat, Denis Sassou-N'Guesso», a souli-

gné le Ministre congolais des Finances.

Pour sa part, le PDG Huo Kouyin a annoncé que les entreprises chinoises créeront de nombreuses usines et fermes au Congo, aussi bien dans les villes qu'à la campagne. Elles apprendront à la population locale la manière de produire et transformer les produits locaux, pour promouvoir ainsi le développement de l'économie hors-

pétrole, l'offre d'emploi et d'éducation dans l'hinterland.

Après l'implantation de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA), à Brazzaville, en 2018, la signature des actes constitutifs du FNDC est l'un des points forts de la concrétisation des relations bilatérales établies depuis 55 ans, le 22 février 1964, entre le Congo et la Chine.

Le Bordereau électronique de suivi de la cargaison à l'export vulgarisé par le Conseil Congolais des Chargeurs

Après le rendez-vous de Pointe-Noire, le Conseil Congolais des Chargeurs (CCC) a tenu celui de Brazzaville avec les opérateurs économiques et les syndicats patronaux en passant par la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Brazzaville. Cette rencontre a eu comme but de vulgariser le bordereau de suivi de la cargaison. Ce document répond aux besoins de suivi, des coûts, de statistiques et de traçabilité des marchandises.



Séraphin MOUENDZI
Directeur Général, du Conseil Congolais des Chargeurs

L'appropriation de la souscription au bordereau électronique de suivi des cargaisons à l'exportation constitue l'attente de cet atelier à en croire Séraphin

Mouendzi, Directeur Général du Conseil Congolais des Chargeurs. En effet, selon ce dernier, l'expertise de la société maritime Kargo Consulting a été commandée par le CCC pour la modernisation du bordereau par sa dématérialisation telle qu'exigée par l'Organisation Mondiale du Commerce. Une réforme avantageuse qualitative et quantitative en

termes de célérité dans le traitement des informations et de gain en temps et en argent ainsi que la maîtrise des statistiques des produits à l'exportation tenues par l'État.



SOPECO Plus loin, plus vite, Plus sûre



**Découvrez une Poste nouvelle,
un opérateur par excellence dans
le courrier et les services financiers**

Votre satisfaction est notre challenge

Nos produits et services

COURRIERS

- Colis postaux
- Lettres recommandées
- Courriers ordinaires
- Courriers accélérés
- Boîtes postales
- Figurines postales



TRANSFERTS D'ARGENT

- MEI
- Moneygram
- Smallword
- Chronocash (local)
- Sépéla (local)



Nos agences

BRAZZAVILLE



EMS (Express Mail Service)

CTM (Centre de Tri et Messagerie)

CDC (Centre de Distribution du Courrier)

RP (Recette Principale)

OMS-Djoué

Bacongo

Kinsoundi

Plateau des 15 ans

Ouénzé

Nkombo

Moukondo

Poto-poto



POINTE-NOIRE

CTM (Centre de Tri et Messagerie)

EMS (Express Mail Service)

CDC (Centre de Distribution du Courrier)

RP (Recette Principale)

Loandjili

Grand marché

Ntchamba-Nzassi

Mpaka

Mbota

Départements

PLATEAUX : Djambala - Ngo - Gamboma - Abala

CUVETTE OUEST : Etoumbi

CUVETTE CENTRALE : Owando - Makoua - Oyo

SANGHA : Ouesso - Pokola

LIKOUALA : Impfondo **BOUENZA** : Madingou - Nkayi - Mouyondzi

LEKOUMOU : Sibiti - **NIARI** : Dolisie



68, Boulevard Denis SASSOU
NGUESSO, CV Brazzaville
BP : 39



contact@laposte.cg



www.laposte.cg



(+242) 06 587 47 95



la poste du Congo

Nos applications

IPS Post

Gesco Post

*Suivez en temps réel le
parcours de vos envois
directement sur notre
site web*

www.laposte.cg

Ce bordereau électronique a aussi l'avantage de réduire la mobilité au travers du développement d'un système de portefeuille électronique pour tout chargeur et possible d'être rechargé par les réseaux de téléphonie mobile et les banques selon les indications de Michael Awonon, Directeur Général du

Cabinet Kargo Consulting étant donné que cette plate-forme est accessible via internet depuis les bureaux des exportateurs.

Dans l'objectif de tenir compte des avis de tous les acteurs du secteur de l'exportation avant le lancement de ce bordereau électronique d'après Michael Awonon, cette série

d'atelier d'échanges sera organisée tour à tour par le Conseil Congolais des Chargeurs (CCC) dans les départements de la Sangha et du Niari plus précisément à Ouesso et à Dolisie.

JONAS LIBO

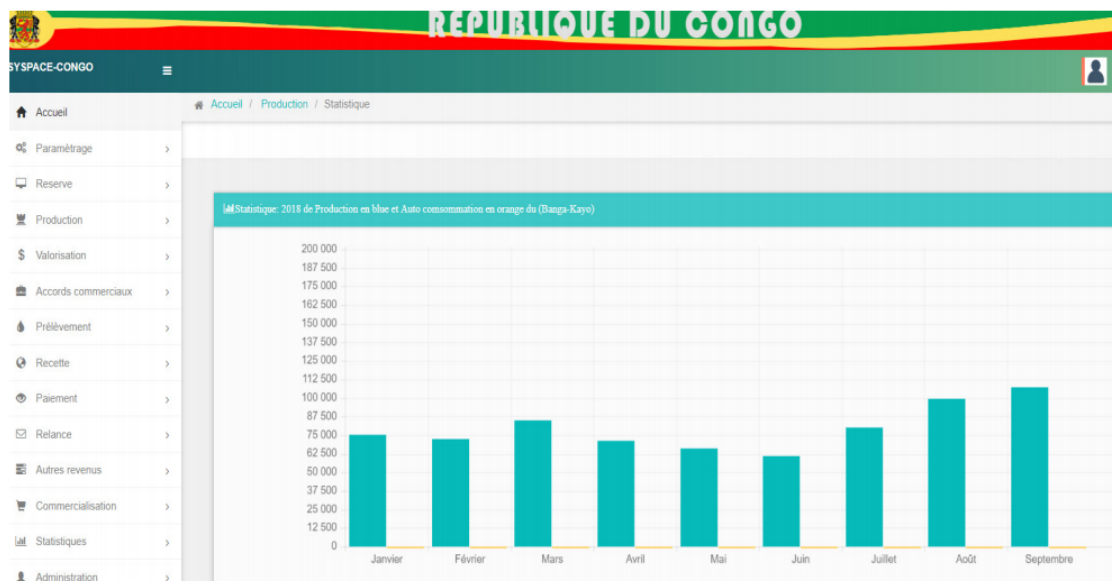
SYSPACE: PLATE-FORME ÉLECTRONIQUE DE PAIEMENT DES CRÉANCES DE L'ÉTAT

Le Système de Suivi des Paiements des Créances de l'État (en acronyme SYSPACE), est une plate-forme web qui permet aux sociétés évoluant dans les secteurs liés aux ressources naturelles (bois, mines et pétrole) d'enregistrer leurs déclarations périodiques en ligne.

Ce système permettra d'automatiser certaines tâches de l'administration afin d'assurer une meilleure sécurisation des recettes et un bon suivi des paiements au profit de l'État.

Globalement, SYSPACE est un projet qui découle de la réforme du Système d'information du Ministère des finances et du budget, initiée par le Ministre Calixte Nganongo. Il rejoint une famille d'applications métier, qui permettra à terme au ministère des finances et du budget de collecter les données sectorielles pour améliorer le suivi des opérations budgétaires ainsi que la prise de décision.

Les acteurs intervenants dans SYSPACE, sont les mêmes qui interviennent dans



le suivi de l'activité des ressources naturelles, à savoir :

- Les sociétés de recherche et d'exploitation pétrolière;
- Les sociétés de recherche et d'exploitation minière;
- Les sociétés d'exploitation forestière;
- Le Ministère des Finances et du Budget (MFB) ;
- Le Ministère des Mines et de la Géologie (MMG) ;
- Le Ministère des Hydrocarbures (MHC) ;
- Le Ministère de l'Économie Forestière (MEF)

La plate-forme SYSPACE présente plusieurs atouts, au rang desquels :

- Outil de maîtrise de la production et de

commercialisation des ressources naturelles;

- Outil de fiabilisation des calculs des droits issus de la répartition prévue dans les conventions ou contrats;
- Outil de suivi en temps réel des paiements des droits, de maîtrise des recettes et des créances de l'Etat vis-à-vis des sociétés extractives;
- Outil de facilitation des déclarations et de relance automatique des sociétés;
- Outil de monitoring des droits à huile de l'État et des prélèvements sur ces droits.

SYSPACE permettra un gain considérable de temps dans la déclaration de la production et des paiements.

Source: Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public



Eau minérale naturelle

L'énergie en mouvement !



FRILAPA
LAITERIE BAYO



Contacts : 22 Rue Bayo quartier Mbououza, Madiou

Tel : (+242) 06 . 977 . 61 . 67 / 05 . 536 . 72 . 93 / 01 . 096 . 97 . 28 / E-mail : fruitboko@yahoo.fr Brazzaville Rep. du Congo